

engagement de travailler pour la cause des Nations Unies. Elle aurait exploité ses membres à des fins politiques et utilisé les moyens dont elle disposait pour diffuser, durant l'affaire de Corée, une propagande nuisible aux forces des Nations Unies. Dans sa nouvelle demande, la Fédération ne donnait nullement à entendre qu'elle reconnaissait ses erreurs ni qu'elle avait changé d'attitude.

Le Conseil a été saisi en outre d'une plainte de la Fédération mondiale des syndicats, dont le représentant se voyait refuser un visa par le Gouvernement américain et ne pouvait en conséquence prendre part à la vingt et unième session du Conseil économique et social. Le représentant des États-Unis a fait savoir par la suite que son gouvernement avait, après un premier refus, délivré le visa en question.